

DÉCLARATION CONJOINTE

Améliorer la qualité des soins aux mères et aux nouveau-nés dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire

Un Engagement à l'action des associations professionnelles de soins de santé

La présente déclaration internationale conjointe a été examinée et approuvée par les organisations suivantes : le Conseil des infirmières néonatales internationales (Council of International Neonatal Nurses/COINN), la Confédération internationale des sages-femmes (International Confederation of Midwives/ICM), le Conseil international des infirmières (International Council of Nurses/ICN), la Fédération internationale des gynécologues-obstétriciens (International Federation of Gynecology and Obstetrics/FIGO) et l'Association internationale de pédiatrie (International Pediatric Association/IPA).

Cette déclaration a été élaborée par le projet Application de la science pour le renforcement et l'amélioration des systèmes (ASSIST) de l'Agence des États-Unis pour le développement international, avec le soutien du programme Chaque prématuré-SCALE, de l'American Academy of Pediatrics (AAP), l'American College of Nurse-Midwives (ACNM), l'American College of Obstetricians and Gynecologists (ACOG), l'Alliance mondiale pour la prévention de la prématurité et de la mortalité (Global Alliance to prevent Prematurity and Stillbirth/GAPPS) et le programme Sauver la vie des nouveau-nés de Save the Children.

Le contexte

Alors que des progrès majeurs ont été faits au cours des deux dernières décennies pour améliorer les résultats relatifs à la mortalité chez les femmes et les nouveau-nés, d'importantes disparités subsistent entre les taux de survie pendant la période entourant la naissance pour les mères et les nourrissons nés dans les pays à revenu élevé, à revenu intermédiaire et à faible revenu. Un écart significatif continue d'exister entre les résultats réels et atteignables des soins de santé, principalement du fait que des interventions efficaces ne sont pas mises en œuvre pour chaque patient, tout le temps. Alors que l'accès aux services de soins pour l'accouchement, et l'utilisation de ces soins, ont augmenté partout dans le monde, et ont même dépassé les attentes dans certains pays, la qualité des soins demeure un obstacle à l'accélération du rythme de diminution de la mortalité maternelle et néonatale, et de la mortalité dans le monde entier. La preuve de ce qu'il faut faire pour combler l'écart entre ces disparités est connue depuis des années mais peu de progrès ont été faits pour comprendre comment mettre en œuvre ces interventions.

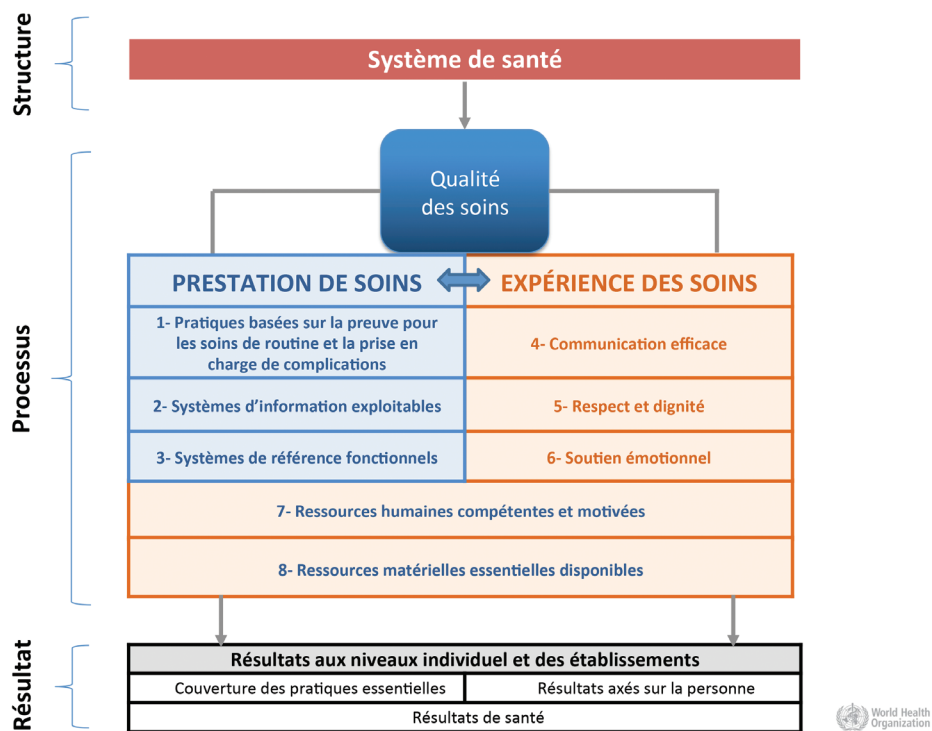
Les associations de professionnels des soins de santé (APSS) ont l'opportunité de jouer un rôle fondamental pour mettre un terme aux décès évitables chez toutes les femmes et tous les enfants dans leurs pays et dans le monde entier. Elles sont bien positionnées pour agir en tant qu'avocates et championnes pour influencer les politiques de santé autour des priorités cruciales relatives aux mères et aux nouveau-nés, établir des normes nationales de soins, soutenir l'élaboration, la révision et la diffusion des principes directeurs des pratiques cliniques basées sur la preuve, fournir une éducation médicale continue et un renforcement des capacités, et mettre en œuvre des mécanismes d'amélioration de la qualité. La déclaration conjointe lance un appel à l'action aux APSS pour qu'elles s'engagent à assumer un rôle de leadership déterminant pour améliorer les soins aux mères et aux nouveau-nés afin de mettre un terme aux décès évitables.

Cadre mondial pour l'amélioration de la qualité des soins aux mères et aux nouveau-nés

Pour accélérer le rythme de diminution des décès évitables de mères et de nouveau-nés, ainsi que des mortinaissances, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), en collaboration avec des partenaires, a élaboré un cadre conceptuel (Figure 1) pour améliorer la qualité des soins (QdS) dans la prestation de soins maternels et néonataux efficaces, en temps voulu, efficaces, équitables et centrés sur la personne pendant la période qui entoure la naissance.

L'OMS définit la qualité des soins comme « la mesure dans laquelle les services de soins de santé fournis à des personnes et à des populations de patients améliorent les résultats de santé souhaités » et elle envisage un avenir où « chaque mère et chaque nouveau-né reçoivent des soins de qualité pendant toute la grossesse, l'accouchement et la période post-natale. »¹ Les normes de qualité de l'OMS pour la QdS pendant la période qui entoure la naissance opérationnalisent huit domaines pour parvenir à des services de santé de la mère et du nouveau-né (SMNN) de haute qualité et mettent en évidence l'interaction entre les facteurs du système de santé et les soins basés sur la preuve. Chaque domaine est opérationnalisé par des normes de qualité qui sont annotées avec des déclarations de qualité spécifiques et soutenues par des mesures qui permettent de suivre les intrants, extrants et résultats essentiels associés à la qualité des soins (Figure 1).

Figure 1 : Cadre de l'OMS pour la qualité des soins 1 pour la santé de la mère et du nouveau-né



Les APSS internationales, de pair avec les APSS nationales qui travaillent dans le secteur de la SMNN, soutiennent pleinement de Cadre QdS et se joignent à la communauté mondiale et aux pays pour faire régresser massivement les décès de mères et de nouveau-nés, ainsi que les mortinaissances, dans le monde entier.

Engagement à l'action

Nous, APSS internationales, conjointement avec des APSS de pays à revenu élevé, à faible revenu et à revenu intermédiaire, chercherons à établir des partenariats de travail visant à soutenir des actions mondiales, nationales et locales pour la mise en œuvre du Cadre QdS de l'OMS pour les mères et les nouveau-nés, à l'appui de la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent, 2016-2030. Spécifiquement, nous assumons un leadership crucial et nous nous engageons à suivre les actions ci-après pour améliorer les soins aux mères et aux nouveau-nés dans le monde entier :²

Aux niveaux mondial et régional

- Encourager des partenariats internationaux entre APSS et transférer des connaissances, accroître les opportunités de formation et renforcer les capacités et le savoir-faire organisationnels des associations professionnelles pour assumer un rôle de leadership dans l'amélioration des soins aux mères et aux nouveau-nés dans leurs pays respectifs ;
- Apporter un leadership et un soutien aux APSS de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (PFRI) pour plaider en faveur et promouvoir le Cadre QdS, ainsi que des interventions connexes de soins aux mères et aux nouveau-nés basées sur la preuve ;
- Accompagner les efforts collaboratifs pour la mise en œuvre du Cadre QdS et suivre les mécanismes pour améliorer les soins aux mères et aux nouveau-nés pendant la période qui entoure l'accouchement ;
- Travailler de manière collaborative pour soutenir cet ordre du jour crucial visant à mettre un terme aux décès de mères et de nouveau-nés et aux mortinaissances évitables et pour surveiller les progrès au moyen de réunions, d'articles dans des revues spécialisées, et de rapports spéciaux ;
- Produire et distribuer des supports d'information sur les questions essentielles qui affectent les professions, notamment des outils pratiques pour la valorisation des ressources humaines ;
- Promouvoir des liens avec des institutions universitaires internationales et nationales au moyen des réseaux existants pour effectuer des recherches, et pour faire un suivi et une évaluation de la qualité des soins aux mères et aux nouveau-nés.

Au niveau national

S'engager dans le plaidoyer

- Nouer un dialogue avec les ministères de la santé et autres parties prenantes majeures pour prioriser la SMNN dans les plans et politiques nationaux et faciliter la création de stratégies nationales intégrées en matière de santé génésique, maternelle, néonatale et infantile (SGMNNI) ;
- Plaider pour parvenir à la meilleure qualité de soins possible conformément à l'Objectif 3 du Développement durable, en se concentrant sur l'ampleur du problème en rapport avec la qualité des soins qui contribue aux mauvais résultats en termes de mortalité de la mère et du nouveau-né ;
- Plaider pour un accès universel à des soins de SMNN de qualité, notamment pour les interventions à haut impact, les médicaments et le matériel essentiels pour remédier au manque d'équité et pour améliorer la couverture des populations exclues, marginalisées ou qui sont à la traîne ;
- Améliorer la législation visant à faire de la maternité et de l'accouchement à moindre risque un droit humain de base, de sorte que « chaque femme ait l'opportunité de survivre à une grossesse et à un accouchement » et « de sorte que chaque nouveau-né ait la chance de survivre et de s'épanouir » ;
- Établir un accès régulier à la presse et aux media pour inciter l'opinion publique et les gouvernements à adopter ou adapter des politiques pertinentes de SMNN, et servir de pôle de connaissances pour la diffusion des résultats comme moyen important d'obtenir l'adhésion des parties prenantes et de mobiliser des ressources pour la survie des mères et des nouveau-nés.

Soutenir l'élaboration de politiques et d'outils réglementaires en collaboration avec les gouvernements

- Aider à l'élaboration de normes de qualité et d'excellence basées sur la preuve, notamment pour les normes d'octroi de licences, d'accréditation, de certification, ainsi que pour les protocoles cliniques ;
- Façonner et soutenir un champ de pratique approprié pour chaque cadre d'agents de santé afin de promouvoir la meilleure utilisation possible de l'expertise de chaque groupe et d'améliorer la disponibilité de soins de SMNN qualifiés ;
- Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'une législation qui permette des pratiques de SMNN basées sur la compétence pour tous les types de professionnels de la santé dans le continuum des soins.

Renforcer les connaissances, le savoir-faire et les compétences des prestataires de soins

- Identifier les lacunes dans les connaissances et dans les compétences dont ont besoin les prestataires de soins aux mères et aux nouveau-nés et soutenir la formation, l'actualisation du savoir-faire et l'apport d'une éducation basée sur la compétence dans les groupes professionnels respectifs ;
- Aider à l'élaboration et à l'actualisation des programmes d'éducation/programmes d'études en mettant l'accent sur les meilleures pratiques basées sur des preuves scientifiques à tous les niveaux d'éducation (formation initiale, en cours d'emploi et développement professionnel continu) ;
- Incorporer l'amélioration de la qualité dans l'éducation de tous les agents de santé qui soutiennent les SMNN, à tous les niveaux, et former et guider les cadres et les prestataires pour que l'amélioration de la qualité devienne partie intégrante de la culture des soins de santé ;
- Faciliter le partage des connaissances au moyen d'ateliers, de séminaires et de mises à jour techniques et réglementaires dans leurs professions respectives.

Soutenir l'actualisation, la diffusion et l'utilisation des principes directeurs et des protocoles cliniques

- Établir et maintenir des partenariats solides avec les APSS internationales dans leurs professions respectives pour accompagner le partage d'importantes mises à jour cliniques au niveau national et au niveau local ;
- Soutenir l'élaboration, l'actualisation et la diffusion régulières de principes directeurs de pratique clinique basés sur la preuve, de protocoles localement pertinents et de mises à jour succinctes sur des preuves récentes en matière de SMNN ;
- Intégrer les recommandations de pratique clinique actualisées dans les programmes de développement professionnel avant l'emploi, en cours d'emploi et en formation continue ;
- Soutenir les prestataires de soins pour qu'ils aient accès à la littérature existante basée sur la preuve par un partage d'information sur les sources d'information reconnues en accès libre et en obtenant des licences institutionnelles pour leurs membres ;

- Soutenir la formation et le renforcement du savoir-faire des membres d'associations professionnelles en étudiant et en évaluant de façon critique la littérature médicale existante pour ce qui est de la solidité de la preuve et de l'applicabilité des recommandations à leur contexte local de soins de santé.

Au niveau de la structure

- Soutenir un coaching régulier et guider les équipes des établissements pour établir des structures et des processus d'amélioration interne et une culture de sécurité ;
- Soutenir une supervision clinique régulière, des revues des décès maternels et périnataux/des décès évités de peu, des audits cliniques et un feed-back entre confrères ;
- Soutenir les membres pour qu'ils identifient des lacunes essentielles dans les soins aux mères et aux nouveau-nés et planifier, mettre en œuvre, évaluer et perfectionner en permanence les interventions pour remédier aux lacunes identifiées ;
- Promouvoir l'intégration des indicateurs des soins aux mères et aux nouveau-nés dans les SMNN de routine et la documentation médicale standard au niveau des établissements ;
- Soutenir le partage des pratiques d'amélioration réussies, notamment l'élaboration et la diffusion d'interventions basées sur la preuve qui peuvent être mises en œuvre ou portées à l'échelle.

Au niveau communautaire

- Soutenir la sensibilisation du public concernant les questions de santé des mères et des nouveau-nés pour augmenter la demande de soins de santé de haute qualité pour les mères et les nouveau-nés ;
- Augmenter l'accès des patients et du grand public à l'information sur la santé en élaborant et diffusant, auprès des membres des APSS et/ou directement auprès du public, des supports pour l'information des patients ;
- Faire la liaison entre les principales parties prenantes pour sensibiliser efficacement les communautés afin qu'elles améliorent l'accès et l'équité de soins de haute qualité aux mères et aux nouveau-nés.

Organisations de soutien

The Latin American and Caribbean Neonatal Alliance

Survive & Thrive Global Development Alliance

Les organisations sont encouragées à s'associer à cette déclaration et à la diffuser à travers leurs circuits de communication.

Références

¹ Tuncalp, Ö., Were, W.M., MacLennan, C., Oladapo, O.T., Gülmezoglu, A.M., Bahl, R. et al. Quality of care for pregnant women and newborns—the WHO vision. BJOG. 2015; 122:1045–1049. Retrieved from: <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/1471-0528.13451/full>

² RMNCH. 2007. Joint Statement: Health Professional Groups Key to reducing MDGs 4 & 5. Retrieved from <http://www.who.int/pmnch/events/2006/HCPjoint-statement0102207.pdf>

Cette déclaration conjointe affirme l'engagement d'associations professionnelles à mettre en œuvre des résolutions suivantes de l'Assemblée mondiale de la santé : la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (A69/A/CONF./2) et le Plan d'action pour chaque nouveau-né (WHA67.10).

